



**Cabinet Antoine Haddad**

Comptabilité et Expertise

مكتب أنطوان حداد  
محاسبة وتدقيق

**SERVICE SOCIAL**  
**POUR LE BIEN ETRE DE L'ENFANT**  
**LIBAN**  
**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDEPENDANT**  
**SUR LES ETATS FINANCIERS**  
**AU 30 juin 2018**



**Cabinet Antoine Haddad**

Comptabilité et Expertise

مكتب أنطوان حداد  
محاسبة و تدقيق

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT  
AUX PRÉSIDENTE ET MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DU  
SERVICE SOCIAL POUR LE BIEN ÊTRE DE L'ENFANT  
S E S O B E L  
L I B A N**

**Opinion**

Nous avons examiné les états financiers du Service social pour le bien être de l'enfant «SESOBEL» (l'association) comprenant la situation financière au 30 juin 2018, le compte de résultat, la variation des capitaux propres et le flux de trésorerie pour la période de 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018, les notes explicatives relatives ainsi que le résumé sur les principes comptables adoptés.

A notre avis, les états financiers ci-joints reflètent équitablement la situation financière de l'association au 30 juin 2018 conformément aux normes internationales des rapports financiers.

**Base de notre opinion**

Nous avons exécuté notre audit conformément aux normes internationales d'audit (I.S.A)

Notre responsabilité selon ces normes est décrite dans la section « Responsabilité de l'auditeur » dans notre rapport.

Nous sommes indépendants vis-à-vis de l'association, conformément au code d'éthique des comptables professionnels ainsi que des exigences du code des Ethiques de l'ordre des experts comptables libanais en relation avec notre audit des états financiers.

A notre avis, nous avons obtenu suffisamment de justificatifs et d'informations nécessaires et fiables au fondement de notre opinion.

**Responsabilité de la direction**

La direction est responsable de la juste préparation des états financiers conformément aux normes internationales (I.F.R.S.), ainsi que du système de contrôle interne adopté, lui permettant de préparer les états financiers ne comprenant pas d'anomalies sérieuses intentionnelles ou par erreur.

La Direction a à évaluer la capacité de l'association de poursuivre ses activités et de prendre les mesures nécessaires en fonction ou de continuer à fournir ses services conformément à sa mission, malgré toute difficulté.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre but est d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comprennent pas d'anomalies sérieuses intentionnelles ou par erreur et d'émettre un rapport d'audit comprenant notre opinion.

Une assurance raisonnable est une assurance assez importante mais ne signifie pas qu'un audit conforme aux normes internationales (I.S.A.) est apte à déceler l'existence d'une anomalie importante.

Les anomalies suite à des erreurs ou des fraudes sont considérées importantes, si, individuellement ou ensemble elles peuvent influencer les décisions des utilisateurs de ces états financiers.

Au cours de notre audit, nous exerçons un jugement professionnel et nous maintenons toujours un sens de doute.

De même notre audit nous mène à :

- Evaluer les risques d'anomalies soit suite à l'erreur ou à la fraude, puis planifier et accomplir notre audit en conséquence et obtenir suffisamment de justificatifs et d'informations fiables à la base de notre opinion. Le risque de ne pas détecter une fraude est beaucoup plus important que celui d'une erreur, car une fraude est intentionnelle et englobe une collusion, une dérogation au contrôle interne, une complicité....
- Avoir une idée claire du système de contrôle interne de l'association en relation avec notre audit, mais pas dans le but d'évaluer l'efficacité de ce système.
- Evaluer la convenance du système comptable adopté ainsi que les estimations et les explications y relatives.
- Conclure si sur base des justificatifs obtenus pour notre audit, il existe un doute important sur l'existence d'événements postérieurs qui puissent influencer la capacité de l'association à poursuivre son activité.

Dans ce cas, il nous revient d'attirer l'attention sur ce point dans notre rapport, si les explications sur les états financiers ne mentionnent rien sur ce point et par suite modifier notre opinion.

Notre conclusion est basée sur les comptes et justificatifs obtenus à la date de notre rapport. Il se peut qu'ultérieurement surviennent des événements qui pourront obliger l'association à cesser ses activités.

- Evaluer, si la présentation et le contenu des états financiers y compris les notes explicatives y relatives, sont présentés d'une façon équitable.

En plus nous avons discuté avec les responsables d'autres points que nous avons considéré importants, ainsi que sur la portée et la période opportune à notre audit.

Zouk Mosbeh, le 12 octobre 2018

Le commissaire aux comptes indépendant

Antoine J. HADDAD

Stuation financière au 30 juin  
En milliers de L.L.

ACTIF	Note page	2018			2017	PASSIF	Note page	2018	2017
		V.B.	Amort/ Prov	V.N.					
Immobilisations incorporelles	9	310 364	294 099	16 266	63 281	Réserve générale	21	738 500	738 500
Immobilisations corporelles	9	7 563 543	4 313 307	3 250 235	1 856 033	Report à nouveau		-1 154 233	-788 868
Immobilisations en cours	9	6 592 941	—	6 592 941	6 668 313	Résultat de l'exercice		407 676	-365 365
Immobilisations financières	9	12 664	—	12 664	9 664	Subventions d'investissement	21	10 969 252	9 613 449
<b>Actif Immobilisé</b>		<b>14 479 512</b>	<b>4 607 406</b>	<b>9 872 106</b>	<b>8 597 291</b>	<b>Fonds Propres</b>		<b>10 961 195</b>	<b>9 197 716</b>
Stocks		1 170 894	—	1 170 894	1 264 280				
Clients		85 786	—	85 786	143 807	Provision I.F.S.	21	1 458 671	1 467 184
Etats : Services Externes	10	2 800 265	—	2 800 265	2 785 568				
Autres débiteurs	10	253 532	—	253 532	400 072	Dettes financières	21	545 928	399 108
Subventions projets		275 457	—	275 457	260 905				
Disponibilité	10	2 429 759	—	2 429 759	1 408 530	Effets à payer C.N.S.S.	21	38 432	65 238
<b>Actif Circulant</b>		<b>7 015 693</b>	—	<b>7 015 693</b>	<b>6 263 162</b>	<b>Dettes à long terme</b>		<b>2 043 031</b>	<b>1 931 530</b>
Charges constatées d'avance	11	251 836	—	251 836	131 018	Dettes fiscales et sociales	21	59 136	90 767
Charges à répartir sur plusieurs exercices	11	18 356	—	18 356	32 552	Autres créanciers	12	2 110 899	2 199 248
Dons et produits à recevoir	11	33 993	—	33 993	394 206	Subventions projets	22	1 629 398	385 917
						Subventions constructions		250 261	1 486 688
						<b>Dettes à court terme</b>		<b>4 049 694</b>	<b>4 162 620</b>
						Dons et produits reçus d'avance	12	7 228	65 419
						Charges à payer	12	130 836	60 944
<b>Comptes De Régularisations</b>		<b>304 185</b>	—	<b>304 185</b>	<b>557 776</b>	<b>Comptes De Régularisations</b>		<b>138 064</b>	<b>126 363</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>21 799 390</b>	<b>4 607 406</b>	<b>17 191 984</b>	<b>15 418 229</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>17 191 984</b>	<b>15 418 229</b>
<b>Comptes d'ordre</b>						<b>Comptes d'ordre</b>			
Garanties données	22	2 000	—	2 000	2 000	Banque Audi garanties reçues	22	2 000	2 000
Cheques - Coffre	22	103 746	—	103 746	103 746	Garantie pour bonne exécution - Const.	22	103 746	103 746

## SESOBEL

### RESULTAT AU 30 JUIN

En Milliers De L.L.

<b>PRODUITS</b>	<b>2018</b>	<b>Budget</b>	<b>Ecart Budg.</b>	<b>2017</b>	<b>Variance 17 / 18</b>
Dons & parrainages locaux	3 059 822	2 612 000	17%	2 550 718	20%
Dons & parrainages de l'étranger	328 519	249 801	32%	168 195	95%
Dons & parrainages PARTAGE	536 533	540 000	-1%	493 208	9%
Action humaine et spirituelle - PARTAGI	59 475	72 000	-17%	65 209	-9%
Dons en nature	0	0	N/A	29 868	-100%
Aides en urgence	45 171	55 000	-18%	59 593	-24%
Serv.rendus (plat.tech.)	21 069	33 000	-36%	18 713	13%
Revenues des services internes et externes	3 234 054	2 450 000	32%	3 599 850	-10%
Ventes	2 043 292	2 200 000	-7%	2 107 214	-3%
Produit des activités d'autofinancement	604 525	670 605	-10%	647 547	-7%
Reprise sur provisions d'amortissement	230 214	268 800	-14%	231 250	0%
Reprise sur provisions IFS	52 650	0	N/A	35 038	50%
Produits financiers	120 806	175 404	-31%	150 117	-20%
Produits Exceptionnels	24 211	15 000	61%	0	N/A
<b>Total des Produits</b>	<b>10 360 341</b>	<b>9 341 610</b>	<b>11%</b>	<b>10 156 520</b>	<b>2%</b>
<b>CHARGES</b>	<b>2018</b>	<b>Budget</b>	<b>Ecart Budg.</b>	<b>2017</b>	<b>Variance 17 / 18</b>
Frais de fonctionnement	6 061 615	6 315 810	-4%	6 325 848	-4%
Charges des services internes et externes	2 225 944	1 590 000	40%	2 246 920	-1%
Aides en nature	21 180	0	N/A	0	N/A
Aides en urgence	49 134	40 000	23%	72 745	-32%
Action humaine et spirituelle - Anta Akhi	59 475	72 000	-17%	65 209	-9%
Achats	779 275	931 500	-16%	1 121 007	-30%
Variations des stocks	93 386	-270 000	-135%	-258 873	-136%
Amortissements	344 618	372 000	-7%	340 571	1%
Provisions I.F.S.	62 957	30 750	105%	264 825	-76%
Charges d'Autofinancement	183 948	224 550	-18%	205 682	-11%
Charges financières	69 962	31 000	126%	105 037	-33%
Charges Exceptionnelles	1 171	4 000	-71%	32 914	-96%
<b>Total des Charges</b>	<b>9 952 665</b>	<b>9 341 610</b>	<b>7%</b>	<b>10 521 885</b>	<b>-5%</b>
<b>Résultat</b>	<b>407 676</b>	<b>0</b>	<b>N/A</b>	<b>-365 365</b>	<b>-212%</b>